

② com le 27.04.2023



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 12 du mois d'avril à 19 heures , le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphane FARGE , Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD , Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Dominique DEVILLERS.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Stéphanie CISCARD (pouvoir Ch. CARON) Emmanuelle DUPUY (pouvoir M.L LEGER) Isabelle SEGUY (pouvoir N. TARDIF) Alexandre TRONCHE

Secrétaire de séance : Ivan RICORDEL

Date de convocation : 06 avril 2023

DELIBERATION N° 2023.15 Présentation du rapport de la cour des comptes maison de santé pluriprofessionnelle de Beaulieu sur Dordogne Communauté de communes Midi Corrézien

Monsieur le Maire rappelle indique qu'il a été destinataire du rapport d'observations de la chambre régionale des comptes Nouvelle Aquitaine sur la gestion de la communauté de communes Midi Corrézien pour les exercices 2017 et jusqu'à la période la plus récente pour ce qui concerne la maison de santé pluriprofessionnelle de Beaulieu sur Dordogne. Les conseils municipaux de chaque commune membre de la CCMC sont invités à débattre de ce rapport.

M. le Maire donne lecture des éléments principaux du rapport et notamment de la synthèse de cet audit qui s'inscrit dans le cadre d'une enquête inter-juridictions consacrée aux soins de premier secours.

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapport, prend acte des éléments communiqués et ne formule pas d'observation.

Pour extrait conforme,
Christophe CARON,

Maire de MEYSSAC



Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0